

PIERRE DE CASALYS

Aliment minéral complémentaire enrichi en ail destiné à tous les chevaux au box ou au pâturage.



Disponible en pierre à lécher 4,5 kg



Confort digestif



Immunité renforcée



Croissance harmonieuse



Enrichi en ail

L'ail est connu pour ses vertus antiparasitaires naturelles.

CARACTÉRISTIQUES**

VALEURS ANALYTIQUES MOYENNES

Phosphore	4,5 %
Calcium	12,5 %
Magnésium	3,5 %
Sodium	9,5 %

OLIGO-ÉLÉMENTS / KG

3b603 Oxyde de zinc	4 000 mg
3b502 Oxyde de manganèse (II)	3 000 mg
3b405 Sulfate de cuivre (II) pentahydraté	600 mg
3b103 Sulfate de fer (II) monohydraté	850 mg
3b202 Iodate de calcium anhydre	20 mg
3b304 Granulés enrobés de carbonate de cobalt (II)	10 mg
3b801 Sélénite de sodium	5 mg



COMPOSITION**

Chlorure de sodium, Carbonate de calcium, Phosphate monobasique, Carbonate de calcium et de magnésium, Mélasse de canne à sucre, Oxyde de magnésium, Blé, Sucre, Ail séché (1%), Levure de bière, Produits de levure.



Service client CASALYS
La Noëlle 44150 ANCENIS
02 40 98 92 58
www.casalys-nutrition.fr



MODE D'EMPLOI

L'aliment minéral Pierre de Casalys est une pierre à lécher destinée à tous les chevaux et poneys à l'écurie ou au pâturage. Il apporte des minéraux et des oligo-éléments en libre-service et participe au bon équilibre de la flore intestinale grâce aux levures et parois de levures.

Fixer le bloc sur le support ou le déposer dans la mangeoire.

Placer à la disposition des animaux à proximité d'un point d'eau.

LES RÈGLES À RESPECTER

La consommation journalière d'eau varie de 15 à 60 litres en moyenne pour un cheval de 500 kg.

L'eau doit être saine, disponible et accessible, et les animaux doivent pouvoir boire à volonté.

Distribuer les fourrages au moins 1h avant les concentrés.

Distribuer les rations en minimum 2 repas par jour.

Attendre au moins 1h après un repas pour faire travailler le cheval.

Transition de ration progressive sur 10 jours (mise à l'herbe...).

Prévoir une consommation moyenne de 80 à 120g/jour/animal adulte.

Surveiller l'ingestion journalière pour éviter toute consommation excessive (notamment sur les troupeaux en subcaréance de sel et minéraux).

L'utilisation de cet aliment minéral doit être strictement limitée aux espèces indiquées.



Version 2025, ce document a été rédigé à titre indicatif et les valeurs contenues sont indicatives. Pour plus d'informations contactez votre conseiller technique.

*Aliments et formules de base sans source de palme.

**La composition de l'aliment et les caractéristiques indiquées sont non contractuelles et présentées à titre indicatif. Elle peuvent être amenées à évoluer afin de respecter le cahier des charges nutritionnel de l'aliment. Consultez l'étiquette du produit pour la liste exhaustive des ingrédients.



Service client CASALYS
La Noëlle 44150 ANCENIS
02 40 98 92 58
www.casalys-nutrition.fr

